

Macron reconfine la France, les mesures précisées jeudi

Paris, 29 oct. 2020 (AFP) -

Le Premier ministre Jean Castex doit mettre en musique jeudi devant le Parlement et la presse le reconfinement de la France décidé par le président Emmanuel Macron afin d'endiguer la seconde vague de l'épidémie de Covid-19, "sans doute plus meurtrière" que la première.

Le Premier ministre s'exprimera jeudi pour détailler les annonces faites par le président mercredi soir, d'abord devant l'Assemblée nationale puis devant le Sénat l'après-midi, où les nouvelles mesures liées au confinement seront soumises à un vote des parlementaires, avant une conférence de presse prévue à 18H30.

Le chef de l'Etat a annoncé, lors d'une allocution télévisée, qu'à partir de vendredi, un "confinement" sur "tout le territoire national" serait de nouveau en vigueur pour endiguer l'épidémie de Covid-19, dont la première vague avait fait plus de 30.000 morts au printemps.

Jusqu'au 1er décembre "a minima", "vous pourrez sortir de chez vous uniquement pour travailler, vous rendre à un rendez-vous médical, porter assistance à un proche, faire vos courses essentielles ou prendre l'air à proximité de votre domicile", a-t-il détaillé en annonçant le retour de l'attestation. Avec toutefois trois changements majeurs par rapport au confinement du printemps: les écoles, collèges et lycées resteront ouverts, le travail pourra continuer, les Ehpad et les maisons de retraite pourront être visités". A l'université, les cours en ligne seront privilégiés.

-Détails devant la presse à 18H30 -

Jean Castex se présentera jeudi devant les parlementaires afin de soumettre ces nouvelles dispositions au vote, même si celui-ci n'aura pas de valeur contraignante pour le gouvernement.

Après avoir développé les mesures prises devant députés et sénateurs, le Premier ministre précisera devant la presse les modalités de ce nouveau dispositif restrictif mis en place par l'exécutif, qui sera réévalué "tous les 15 jours".

La population avait déjà été confinée pendant 55 jours, au printemps, avec de sévères restrictions des déplacements et la fermeture des établissements scolaires, des commerces non essentiels et des frontières.

M. Castex devra faire face aux réactions venant de tous bords, qui n'ont pas manqué d'affluer à la suite des annonces faites par Emmanuel Macron. Pour Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, "ce reconfinement va coûter au pays entre 50 et 75 milliards d'euros de PIB et provoquer des dégâts économiques et humains considérables."

Le "patron des patrons" estime que "ce n'est pas dans les commerces que se fait la contamination mais dans la sphère privée et pourtant ce sont eux qui sont pénalisés. Je comprends leur désarroi et leur colère."

Restés ouverts ces dernières semaines malgré le couvre-feu, les bars et restaurants devront eux baisser rideau à partir de jeudi minuit, et déplorent d'être "montrés du doigt" par la voix de Roland Héguay, président de l'Union des métiers des industries de l'hôtellerie), le principal syndicat de l'hôtellerie.

"On a l'impression que ce sont nous qui propageons l'épidémie", explique-t-il à l'AFP. "A partir de ce week-end des milliers de commerçants n'auront plus un euro de recette mais toujours des charges fixes. 30% de nos entreprises risquent de ne pas survivre."

- Les compétitions sportives autorisées -

Pour le reste de la population, le travail "pourra continuer" pendant le confinement: "Vous pourrez sortir pour travailler", a assuré le président, mais "partout où c'est possible, le télétravail sera à nouveau généralisé".

"Quoi que nous fassions, près de 9.000 patients seront en réanimation à la mi-novembre, soit la quasi-totalité des capacités françaises", a prévenu M. Macron, faisant écho aux fortes inquiétudes exprimées par les experts ces dernières semaines. Les capacités de réanimation seront portées à 10.000 lits, soit un doublement du nombre initial.

Le nombre de patients s'y élevait mercredi à 3.036, soit plus de la moitié des 5.800 lits de réa disponibles dans toute la France.

De premières précisions ont été apportées dans la nuit de mercredi à jeudi par la ministre déléguée aux Sports devant l'Assemblée nationale, où elle a annoncé que les compétitions sportives professionnelles pourraient



PAYS :France
SURFACE :110 %
PERIODICITE :Quotidien



► 29 octobre 2020 - Edition Fil Gen

continuer pendant cette nouvelle période de confinement.

"Les sportifs de haut niveau et les sportifs professionnels pourront continuer à s'entraîner. Et ils pourront aussi continuer à faire des compétitions puisque les déplacements pour raisons professionnelles sont autorisés", a souligné Mme Maracineanu.

Si le reconfinement est prévu sur tout le territoire national, des "adaptations" sont toutefois prévues pour les Outre-mer, d'après les propos d'Emmanuel Macron. Elles devraient également être précisées jeudi par le gouvernement.

bur-fby/ob

Afp le 29 oct. 20 à 04 00.